

**QUESTION ECRITE**  
**de Matthieu Rouveyre**  
**concernant la patinoire provisoire de la place Pey Berland**

Il y a quelques jours, sans que sans que le Conseil municipal n'en ait été informé, Sud-ouest nous apprenait que la mairie de Bordeaux renonçait définitivement à la patinoire éphémère installée chaque fin d'année depuis 12 ans devant l'Hôtel de Ville.

Des raisons budgétaires et environnementales ont été invoquées pour expliquer la disparition de cet équipement mais étrangement, vous n'avez eu, Monsieur le Maire, aucun mot pour le public qui fréquentait cette patinoire. Pourtant, en 2015, ils ont été 27 350 jeunes et adultes à s'amuser pendant plus d'un mois sur la glace provisoire du Palais Rohan.

D'un point de vue écologique, une patinoire en plein air consomme 4 ou 5 fois plus de CO2 qu'une patinoire couverte. Le groupe EELV à la Mairie le rappelait régulièrement sans que jusqu'ici vous ne vous en émouviez particulièrement. Nous sommes d'autant moins convaincus par votre excuse écologique, Monsieur le Maire, qu'il y a quelques jours seulement, alors que Bordeaux connaissait un sérieux pic de pollution, vous avez annulé un dimanche sans voiture pour ne pas contrarier les commerçants du centre-ville pendant la période des achats de Noël.

D'un point de vue budgétaire, de quoi parle-t-on ? D'un investissement, selon vos propres informations, de 110.000 euros. À titre de comparaison, le coût net moyen du Grand Stade pour la Ville (avant son transfert à la Métropole) est, toujours selon vos propres informations, d'au moins 3 millions d'euros ... par an ! Autrement dit, le budget de la patinoire éphémère représente 3,6% du budget annuel que consacre la Ville pour son Grand Stade.

Il nous faut pourtant être à la fois attentifs aux problématiques environnementales et ne pas faire supporter les seuls efforts en la matière aux personnes les plus modestes. Cette patinoire extérieure doit fermer pour des raisons écologiques mais il est impensable qu'aucune réponse ne soit apportée aux milliers de bordelais qui utilisaient cet équipement. Il nous faut proposer des solutions.

Ainsi, nous vous demandons de créer un tarif spécial durant la même période à la patinoire Mériadeck.

Si la Ville met en place le tarif qui était jusqu'ici en vigueur pour accéder à la patinoire Pey-Berland, soit 3,20 euros (avec patins) et si on compte environ 30.000 usagers durant ladite période, c'est une recette de 96.000 euros que l'on peut attendre, de quoi largement financer les charges variables liées à l'augmentation de la fréquentation. Autrement dit, cette mesure ne coûtera rien à la Ville, rapportera à la patinoire Mériadeck et permettra à ceux qui n'ont pas les moyens de payer plein tarif – ou même le tarif réduit – de continuer à patiner pendant cette période de Noël.